



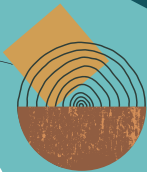
الائتلاف العسكري لمحاربة الإرهاب
ISLAMIC MILITARY COUNTER TERRORISM COALITION

CADRE GÉNÉRAL DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME À LA LUMIÈRE DES STRATÉGIES

Dr. Farhat Al-Horshani
Conseiller à la CIMCT

JAN 2023

1



Questions
de Terrorisme



Questions de Terrorisme

Numéro mensuel - Coalition Islamique Militaire Contre le terrorisme

Superviseur général

Major-Général Mohammed bin Saïd Al-Mughaidi

Secrétaire Général désigné de la Coalition Islamique Militaire Contre le Terrorisme

Rédacteur en chef

Ashour Ibrahim Aljuhani

Directeur du Département des Études et des Recherches

Note: Les idées contenues dans cette étude expriment l'opinion de l'auteur et n'expriment pas nécessairement l'opinion de la Coalition.



CADRE GÉNÉRAL DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME À LA LUMIÈRE DES STRATÉGIES

**DR. FARHAT AL-HORSHANI
CONSEILLER À LA CIMCT**

Le terrorisme est le problème de sécurité primordial auquel les Etats sont confrontés au XXI^e siècle depuis plusieurs années. Ses effets désastreux ont empiété sur toutes les frontières et affecté négativement tous les pays du monde. Les menaces et les attentats-suicides visent à semer la peur aux quatre coins du monde pour atteindre des objectifs idéologiques et politiques à grande échelle. La prolifération des groupes terroristes ces dernières années s'est caractérisé par l'émergence de mouvements qui visent non seulement à semer la terreur ou à déstabiliser la sécurité et la paix des divers Etats, mais aussi à créer un soi-disant «État», c'est-à-dire à occuper des parties d'États existants et à les substituer par un nouveau système soumis aux lois et aux décisions de ces groupes et généralement visant à terroriser et intimider la population et la soumettre à des régimes primitifs et violents en dehors du cadre de l'histoire et de l'État moderne.

De là, on réalise qu'aucun pays au monde, quelle que soit sa puissance militaire ou technologique, ne peut combattre le terrorisme isolément des autres Etats. C'est pourquoi la coopération internationale est devenue le moyen le plus efficace pour lutter contre ce fléau antipatriotique.

Cette étude vise à fournir une introduction générale des niveaux qui doivent être connus et assimilés afin de connaître les efforts internationaux, régionaux et nationaux, dont l'expérience de la Coalition Militaire Islamique contre le terrorisme (CIMCT), et de comprendre le terrorisme et l'éradiquer de ses racines.

Mais avant d'approfondir ces questions, il est important pour nous de définir quelques concepts de base :

La notion de terrorisme:

Le terrorisme est un phénomène très complexe et sa définition fait encore débat dans les milieux juridiques et politiques. La raison principale réside dans les problèmes politiques qui lui sont affiliés non pas concernant la définition des actes terroristes sur laquelle tout le monde s'accorde, mais en rapport à la définition du concept lui-même en fonction de la finalité et des objectifs de ces actes ou des parties qui les commettent.

Il y a deux volets dans la définition du terrorisme:

- Le premier volet définit le terrorisme par ses finalités, qui sont liées, comme certains le disent, aux finalités politiques ou au champ politique : tout acte violent ou criminel est lié à des finalités politiques.

Le deuxième volet définit le terrorisme par son contenu ou par ses moyens, c'est-à-dire l'adoption de la terreur et de la violence, quel qu'en soit le but. Juridiquement, la communauté internationale n'a pas encore adopté de définition globale du terrorisme, mais il existe toutefois différentes définitions figurant dans de nombreux accords partiels, à commencer par la Convention de Genève pour la répression du terrorisme dans le cadre de la Société des Nations de 1937 qui stipule qu'il s'agit d'«actes criminels dirigés contre un État, dont le but est de provoquer la terreur chez des personnalités ou des groupes de personnes particuliers». Il existe également de nombreux accords et instruments dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies ou du Conseil de sécurité depuis 1994 et 2004. Dans le même contexte, il faut mentionner les accords régionaux, à commencer par la Convention arabe contre le terrorisme de 1998 et la Convention de 1999 sur la prévention et la lutte contre le

terrorisme conclues dans le cadre de l'Organisation de l'Union Africaine.

Dans tous ces textes, la définition se base sur le critère du contenu et non sur le but ou les objectifs. Ainsi, la Convention arabe définit le terrorisme comme suit : «Tout acte de violence ou de menace, quels qu'en soient les motifs ou les finalités, survenu en application d'un projet criminel collectif ou individuel, visant à semer la terreur parmi les personnes, ou à les intimider en leur faisant du mal ou en mettant en danger leur vie, leur liberté ou leur sécurité, ou à porter atteinte à l'environnement ou à une installation ou propriété publique ou privée, à l'occuper ou la saisir, ou mettre en danger une ressource nationale».

De nombreux Etats ont révisé leur législation pénale pour se conformer aux dispositions des conventions internationales, et pour que leur système juridique soit compatible avec la politique pénale internationale de lutte contre le terrorisme. Il existe de nombreux textes qui définissent davantage « l'acte terroriste » que le terrorisme, et certaines de ces définitions élargissent la définition pour inclure de nombreux actes, y compris le trouble à l'ordre public, mais tous s'accordent à dire que le terrorisme consiste à répandre la terreur parmi la population et à déstabiliser l'État et la nation.

Le concept de terrorisme diffère des concepts voisins. La difficulté ici est que le concept de terrorisme interfère avec d'autres concepts similaires en apparence et différents en substance :

► Terrorismes et extrémisme

La différence est que le terrorisme transcende l'extrémisme en transformant la pensée en action. Ainsi, tout extrémiste n'est pas un terroriste, mais tout terroriste est un extrémiste, même si le passage d'une étape à l'autre doit être abordé et pris en compte à un stade précoce, surtout lorsque l'extrémisme est violent.



► **Terrorisme et crime de violence politique**

Un acte terroriste présuppose un acte de violence à caractère politique ou autre, mais tout crime politique violent ne présuppose pas nécessairement un acte terroriste (par exemple, un assassinat politique ou de la violence électorale).

► **Terrorisme et crime organisé**

Le crime terroriste et le crime organisé sont similaires à plusieurs niveaux, dont le plus important est le caractère clandestin. Ils sont également similaires dans l'aspect transfrontalier et au niveau de l'organisation. Les deux constituent de graves menaces pour la sécurité et la stabilité nationales et internationales et violent les droits de l'homme et les valeurs humaines éternelles. Mais la différence est que le crime organisé n'est pas une activité criminelle unique, mais plutôt une entreprise criminelle qui couvre plusieurs activités criminelles : tels le trafic de drogue, la traite d'êtres humains, le trafic d'immigrants illégaux et le blanchiment d'argent, tandis que le terrorisme consiste en une seule activité criminelle. L'objectif du crime organisé est généralement d'obtenir d'énormes sommes d'argent et des profits illégaux, tandis que le terrorisme vise généralement à prendre le pouvoir ou du moins vise à déstabiliser le régime ou à intimider les citoyens pour de nombreuses raisons, y compris l'imposition de certaines convictions.

► **Terrorisme et résistance armée**

La résistance armée est définie comme les opérations de combat menées par des éléments nationaux, différents des membres des forces armées régulières, pour défendre les intérêts nationaux contre des puissances étrangères.

Ainsi, il existe des similitudes entre les opérations terroristes et la résistance armée dans l'utilisation de la force et de la violence pour atteindre l'objectif souhaité, ainsi que la panique et la peur résultant de l'utilisation de la force ou la menace d'y recourir. Mais il existe des disparités dont l'adaptation juridique peut parfois être difficile à établir. La résistance armée se caractérise par un important aspect qui est la légitimité ; car son but ultime est de défendre et de libérer la patrie, ce qui valide sa légitimité du point de vue du droit international. Par contre, le terrorisme vise à déstabiliser et à menacer la paix et la sécurité internationales et viole toutes les normes

internationales et le droit humanitaire.

Nous déduisons de tout cela la difficulté de définir le terrorisme, ce qui explique qu'il n'y ait pas d'accord international général sur le terrorisme ou sur la définition du terrorisme. Cela est dû à l'absence d'accord de la communauté internationale sur une conception unifiée du terrorisme pour des raisons historiques et politiques.

En ce qui concerne la lutte contre le colonialisme, menée par des organisations de libération nationale, certains Etats considèrent cette lutte comme étant des actes purement terroristes dont les acteurs assument une responsabilité juridique et sécuritaire, tandis que d'autres la considèrent comme étant des opérations de libération nationale qui méritent assistance et soutien. La pratique des Nations Unies qui témoigne de la difficulté de définir le concept de terrorisme interdit l'usage de la force dans la Charte, mais exclut la violence pratiquée par les mouvements de libération nationale dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de leur lutte contre l'occupation et le colonialisme. Il y a des problèmes secondaires dans la relation avec la stratégie antiterroriste optimale, en particulier la relation entre le terrorisme et la religion.

De nombreux médias et politiciens, en particulier dans les pays occidentaux, pensent qu'il existe une relation entre la religion, l'islam en particulier, et le terrorisme. Certains pensent aussi que le terme « jihad » est synonyme de violence et de terrorisme. La réponse à cette islamophobie est pourtant assez simple : le terrorisme est très ancien et a existé indépendamment de l'islam et même dans des pays non musulmans. Aux XVII^e et XVIII^e siècles et pendant la Révolution française en particulier, la période de la « Terreur » de la Révolution française entre 1793 et 1794 fut l'une des principales caractéristiques de cette période sanglante. La révolution bolchevique entre 1905 et 1917 a eu recours à la même méthode violente pour s'emparer du pouvoir et le conserver. On remarque la même tendance dans plusieurs pays, comme le Japon, par exemple, où l'on a inventé le concept de kamikaze. Les révolutions de libération nationale ont connu la même tendance, les pays coloniaux d'Afrique et d'Asie considérant les combattants de libération nationale comme des terroristes.

Or, dans tous ces cas, l'Islam était présent, et on

ne parlait de terrorisme dans les pays islamiques jusqu'à une période assez récente.

- Relation entre terrorisme et pauvreté

En ce qui concerne la relation entre le terrorisme et la pauvreté, certaines théories soutiennent qu'il existe une relation causale entre les deux et qu'il suffit d'éradiquer la pauvreté pour éliminer la cause du terrorisme. Or, cette théorie contredit la vérité. Il est vrai que le terrorisme prospère généralement dans les communautés fragiles, pauvres et marginalisées, mais il n'existe pas de relation causale ou inévitable entre les deux, **pour deux raisons :**

- Il existe des sociétés très pauvres en termes de revenu par habitant et de PIB, où l'on ne remarque point de terrorisme généralisé, ou du moins le phénomène du terrorisme semble exceptionnel.
- D'autre part, le terrorisme se développe et se répand dans les pays riches, et de nombreux terroristes sont nés et ont grandi dans des cercles familiaux socialement nantis.

En fait, on peut affirmer que le terrorisme est avant tout une pensée indépendante de la religion et des conditions socio-économiques.

Alors comment combattre ce fléau pour pouvoir l'éradiquer ?

Il est important de rappeler que combattre le terrorisme sur les plans militaire et sécuritaire est nécessaire mais sans être suffisant en soi, et c'est ce qui s'est passé il y a près de vingt ans, surtout depuis les événements de septembre 2001. Le terrorisme était presque confiné à certains endroits, mais depuis cette date, il s'est répandu dans presque tous les pays, coïncidant avec l'augmentation du nombre d'organisations terroristes, de leurs branches, de leur croissance croissante, du développement de leurs méthodes et de leur impact dangereux, surtout dans l'esprit des jeunes et des nouveaux segments de la société.

En fait, en toute objectivité, on peut affirmer que la communauté internationale a quelque peu failli dans la lutte contre le terrorisme ! Selon un grand nombre d'experts, la raison de cet échec réside dans le fait de focaliser uniquement sur la solution militaire.

Ainsi, le terrorisme étant une pensée, sa lutte doit faire l'objet d'une stratégie multiforme.

Dans ce contexte, depuis l'éclatement du phénomène terroriste, la communauté internationale s'est efforcée de penser et d'approuver de nombreuses stratégies de lutte contre le terrorisme, à trois niveaux: mondial, régional et national.

Stratégies comparées de lutte contre le terrorisme

Avant d'aborder cette question, la notion de stratégie mérite d'être précisée pour bien assimiler le sujet.

Carl Von Clausewitz¹, l'un des théoriciens les plus célèbres de l'art de la guerre, a déclaré : «La tactique est utilisée pour organiser le combat des unités militaires, et la stratégie est l'art du combat utilisé pour la guerre finale». La stratégie est l'un des concepts les plus anciens connus de l'humanité, tels qu'ils sont apparus pour la première fois dans le domaine militaire, il a été toujours associé aux victoires militaires ou aux échecs dans les guerres. Mais avec la poursuite du développement humain et la croissance des capacités internationales et économiques, ce concept s'est élargi à plusieurs domaines, dont les plus importants sont les domaines politique et social, jusqu'à ce que le terme a trouvé pied dans tous les champs et activités humaines.

► Définition étroite du concept de stratégie

Le mot vient du grec stratos, qui signifie armée, et agayn, qui signifie commandement, ce qui veut dire la science ou l'art de mener des batailles. D'où la définition étroite et traditionnelle de ce concept, qui se limite au domaine militaire. La première apparition de ce concept remonte aux anciens écrits chinois, comme le célèbre livre «L'art de la guerre» du penseur chinois Tu Sun, publié au début du Ve siècle av.JC. Von Carl Clausewitz définit le concept comme étant «l'utilisation des hostilités comme moyen d'atteindre l'objectif de la guerre, ou l'utilisation du conflit pour imposer un objectif politique». Le dictionnaire Oxford le définit comme «l'art de mobiliser et de déplacer des équipements de telle manière qu'une situation puisse être contrôlée de manière globale». Ainsi, on peut dire que le fil méthodologique qui combine toutes les définitions

1. Clausewitz (1780-1831) ayant contemporain de nombreuses guerres européennes est connu pour son célèbre livre Vom Kriege «Sur la guerre» et pour son célèbre dicton : «La guerre n'est rien d'autre qu'une extension de la politique par d'autres moyens».



précédentes est que la stratégie militaire est l'art de gérer les batailles et d'exploiter les guerres pour atteindre des objectifs politiques sous toutes leurs formes. Nous notons alors la relation de la stratégie militaire avec les intérêts politiques et son adoption comme outil de planification et de réalisation des objectifs futurs liés au domaine politique. Mais avec le développement de l'humanité et l'expansion des objectifs politiques et internationaux, le concept de stratégie a évolué et son utilisation s'est étendue à d'autres domaines.

► Définition large du concept de stratégie

Au XXe siècle, l'usage du terme stratégie s'est élargi et s'est déplacé du domaine militaire à presque tous les domaines en commençant par le domaine politique, économique et social, et en passant par tous les domaines du savoir.

L'utilisation de la pensée stratégique a commencé dans tous les domaines pour atteindre un objectif prédéterminé. Plusieurs définitions contemporaines ont été attribuées au terme de stratégie, parmi lesquelles elle serait « un ensemble de décisions et d'activités liées au choix de moyens et à l'utilisation de ressources afin d'atteindre un objectif précis. », ou « la science et l'art d'utiliser les moyens et les capacités disponibles dans le cadre d'un processus intégré préparé et planifié, dans le but de créer une marge de liberté d'action qui aide les décideurs à atteindre leurs objectifs politiques suprêmes en des temps de paix et de guerre ».

Ainsi, nous réalisons que la stratégie, selon les définitions précédentes, est plus qu'une simple planification ou tactique, mais plutôt un art de faire bon usage des circonstances et d'adopter les moyens disponibles pour atteindre un ou des objectifs spécifiques. En d'autres termes, on peut dire d'une manière plus large et plus compréhensive, qu'il s'agit de toute planification d'éléments intellectuels, matériels et sociaux existants dans le but d'atteindre des objectifs spécifiques et préalablement étudiés, que ce soit dans un domaine spécifique et privé ou dans la mise en œuvre d'une politique étatique.

Au final, on peut conclure que le concept de stratégie suit deux directions :

La première direction est la direction spécialisée ou la stratégie spécialisée qui représente la pensée stratégique liée à l'étude des objectifs d'une activité spécifique des sous-activités de l'État, telles que

l'éducation, la sécurité et l'économie.

La deuxième tendance est compréhensive ou générale car elle représente la stratégie basée sur la réalisation des objectifs politiques en général, que ce soit en temps de paix ou de guerre.

Nous étudions donc la stratégie dans son concept large et son orientation globale, qui est la stratégie de la Coalition en comparaison avec les stratégies similaires nationales, régionales ou internationales globales adoptées dans la guerre contre le terrorisme. Mais le concept de stratégie doit être clarifié grâce à des concepts voisins.

- La stratégie se distingue de plusieurs concepts voisins, comme le concept de politique étrangère, qui apparaît plus global que la stratégie, la politique étrangère étant l'un des outils de la stratégie. Dans le même contexte, la stratégie diffère de la planification, cette dernière représentant un cadre théorique qui rassemble les objectifs de l'État à atteindre. La stratégie est plus large et plus complète que le plan, car elle peut contenir plus d'un plan dans un domaine ou dans plusieurs domaines, mais il existe une relation de complémentarité entre les deux car la stratégie a besoin de planification pour traduire ses aspirations en réalité. D'autre part, la stratégie doit avoir une pré-planification qui représente le cadre théorique orientant son action afin de ne pas tomber dans le dilemme de l'improvisation et de la confusion aléatoires.

La stratégie diffère également de la tactique. La tactique peut être définie comme l'art de combiner les moyens militaires au combat. Quand on parle de tactique, on parle du champ d'opérations utilisé pour maintenir le soldat sur le champ de bataille, ce qui apparaît dans le camouflage et le leurre lors de la défense et de l'attaque surprise. L'utilisation du terme tactique fait généralement référence à une vision à court terme. Par contre, la stratégie concerne la conduite générale de la guerre et sert à définir un plan global et à renforcer la capacité d'enchaîner les opérations qui doivent être menées sur une longue période pour atteindre l'objectif recherché.

1) Stratégies au niveau mondial

Parmi les stratégies globales qui doivent être mises en vigueur :

► La Stratégie antiterroriste des Nations Unies.

En 2006, la Stratégie antiterroriste mondiale des

Nations Unies a été publiée sous la forme d'une résolution et d'un plan d'action (résolution 60288/ de l'Assemblée générale), qui vise à renforcer encore les capacités de l'ONU dans des domaines tels que la prévention des conflits, appui à la négociation, médiation, réconciliation des relations internationales, règlement judiciaire, Etat de droit et maintien de la paix afin de contribuer au succès des solutions proposées aux conflits tout en évitant le déclenchement de conflits.

Il s'agit d'une stratégie mondiale distincte publiée pour renforcer les efforts nationaux, régionaux et internationaux de lutte contre le terrorisme, basée sur les quatre piliers suivants : moyens dont disposent les États pour prévenir et combattre le terrorisme et renforcer le rôle du système des Nations Unies à cet égard et, enfin, des mesures visant à assurer le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit en tant que base fondamentale de la lutte contre le terrorisme.

La Stratégie antiterroriste mondiale est un document évolutif examiné par l'Assemblée générale tous les deux ans et conçu pour s'aligner sur les priorités antiterroristes des États Membres.

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies est un outil global unique conçu pour soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme aux niveaux national, régional et international. Il a été adopté par consensus par tous les États membres de l'ONU, s'accordant pour la première fois sur une approche stratégique et opérationnelle commune de lutte contre le terrorisme. La Stratégie mondiale non seulement envoie un message clair selon lequel le terrorisme est inacceptable sous toutes ses formes et manifestations, mais prévoit également des mesures concrètes à prendre sur une base nationale ou internationale pour prévenir et combattre le terrorisme. Il comprend un large éventail de mesures telles que le renforcement de la capacité proactive des États à contrer les menaces terroristes ou même la coordination des activités de lutte contre le terrorisme au sein du système des Nations Unies tout en soutenant la coopération internationale.

2) Stratégies au niveau régional

2.1 Stratégie européenne de lutte contre le terrorisme

• En mars 2017, le Conseil de l'Union européenne a

adopté une stratégie de lutte contre le terrorisme qui renforce les règles du cadre juridique de l'Union européenne pour prévenir les attentats terroristes et lutter contre le phénomène des combattants terroristes étrangers. La Commission européenne a adopté la Stratégie 2020 de l'Union européenne publiée le 24 juillet 2020, qui représente une stratégie de recherche sur la sécurité pour l'Union européenne pour la période 2020-2025 et qui comprend la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la prévention et la détection des menaces mixtes et l'augmentation de la résilience des infrastructures critiques, pour renforcer la cybersécurité et promouvoir la recherche et l'innovation. Il est à noter que la stratégie européenne a défini les outils et les mesures qui doivent être développés sur les cinq ans pour assurer la sécurité physique traditionnelle et numérique.

• **L'une des quatre priorités de la stratégie sécuritaire de l'union est :**

- Protéger l'Europe du terrorisme et du crime organisé. La stratégie proclame toujours l'adoption du programme antiterroriste de l'UE, ainsi qu'une action renouvelée pour prévenir et combattre l'extrémisme.
- Renforcer le travail des institutions, des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, afin de faire face aux attaques sur le terrain, aux cyberattaques, aux campagnes de désinformation, aux fausses informations et à l'industrie de la haine.
- Soutenir les infrastructures physiques et numériques, qui fournissent une gamme de services essentiels à la vie quotidienne (tels que l'énergie, les transports, la santé, la banque, etc.).
- «Cyberdéfense ou cyber-protection.» Les infrastructures doivent être protégées et rendues résilientes contre les attaques au sol et les cyberattaques, qui ont le potentiel d'endommager et de perturber les services.

2.2 Stratégie arabe de lutte contre le terrorisme

• En 1997, le Conseil des ministres arabes de l'intérieur a adopté cette stratégie dans le but de renforcer les efforts des pays arabes de coordonner entre eux pour lutter contre le terrorisme. Le Bureau de la police criminelle arabe du Secrétariat général du conseil suit la mise en œuvre de cette stratégie et prépare un rapport à cet égard présenté au



conseil lors des sessions ordinaires. Cette stratégie comprend les lignes de base de la lutte contre le terrorisme dans les pays arabes, suivies par les plans temporaires de sa mise en œuvre, approuvés par le Conseil pour déterminer les procédures nécessaires pour atteindre les objectifs de la stratégie arabe.

- Cette stratégie vise à combattre le terrorisme et à éliminer ses causes, et soutient le maintien de la sécurité et de la stabilité du monde arabe, les fondements de la légitimité et de l'Etat de droit, la sûreté et la sécurité du monde arabe, les institutions et équipements publics et les citoyens. Il s'emploie également à renforcer et à développer la coopération entre les pays arabes et à renforcer la coopération avec les pays et les organisations internationales pour lutter contre le terrorisme, et pour la bonne mise en œuvre de la stratégie dans chaque pays.

Les pays doivent s'engager à former un comité national de lutte contre le terrorisme composé de représentants des agences compétentes, chargé de diriger, superviser et coordonner les différentes agences impliquées dans les opérations de lutte contre le terrorisme. Les États s'engagent à mettre en place une cellule spécialisée pour recueillir des informations sur les actes terroristes et à mettre en place une cellule spéciale performante de lutte contre le terrorisme.

3) Stratégies au niveau national

Certaines expériences nationales importantes peuvent être mentionnées dans ce contexte :

► Stratégie saoudienne

Le Royaume d'Arabie saoudite a adopté une stratégie globale, multidimensionnelle et intégrée pour lutter contre le terrorisme qui comprend des moyens militaires et non militaires, en plus de mesures de sécurité strictes et l'application de la loi. Cette stratégie repose sur trois piliers : (stratégie de prévention, stratégie de traitement et stratégie d'encadrement).

La stratégie de prévention vise à soutenir les efforts qui visent à sensibiliser la société aux dangers de la pensée extrémiste et déviante, à encourager la modération et la pensée modérée, à corriger les idées fausses et à combattre l'idéologie qui alimente l'extrémisme.

Quant à la stratégie de traitement ou de prévention,

elle adopte un ensemble de mesures comportant des programmes de rééducation, de conseil et d'orientation. Elle envisage des sous-comités, dont le sous-comité religieux, qui comprend des érudits et des universitaires. Sa mission est d'initier des dialogues avec les détenus pour lever tout doute de leur esprit.

Quant à la stratégie de prise en charge, elle vise à lutter contre le terrorisme de manière coordonnée. Ces efforts consistent notamment à interagir avec les personnes libérées et leurs familles, à leur apporter un soutien financier et moral, à elles et à leurs familles, et à organiser des programmes pour les réhabiliter et les adapter aux exigences de la société saoudienne, de stabilité et d'intégration.

► Stratégie tunisienne

La stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme en Tunisie a été adoptée en novembre 2016 après l'élaboration de deux documents stratégiques en 2014 et 2015. Mais elles n'ont jamais été publiées pour des raisons purement politiques et vu l'intention de promulguer la loi fondamentale qui remplace la loi antiterroriste de 2003 avant la publication de la stratégie. Cela est dû au fait que cette dernière complète et clarifie la loi et explique comment planifier la mise en œuvre des mesures de la base juridique sur le terrain.

La stratégie tunisienne de lutte contre le terrorisme a été formulée selon une approche multidimensionnelle basée sur la stratégie globale de lutte contre le terrorisme et plusieurs stratégies régionales et nationales réussies. Cette approche vise à isoler le phénomène du terrorisme de ses affluents qui l'alimentent et le concrétisent, à développer les moyens de lutte contre le terrorisme et à ne pas se limiter au domaine sécuritaire et militaire dans cette guerre ; tout en mettant l'accent sur la garantie d'une participation équilibrée et claire entre toutes les autorités et institutions concernées pour parvenir à des mesures proactives et globales de lutte contre l'idéologie terroriste. Cette stratégie vise à assurer une vision large pour tous les acteurs en cohérence avec l'effort national de lutte contre le terrorisme.

► Stratégie marocaine

La stratégie marocaine de lutte contre le terrorisme est une « approche globale » qui repose sur une

approche intégrée et cohérente basée sur la promotion des valeurs de modération, de tolérance et des droits de l'homme, la consolidation de l'État de droit et le renforcement du gouvernement de sécurité. Avec l'adoption de mesures visant à lutter contre la pauvreté, et l'exclusion et à promouvoir l'inégalité sociale, le soutien et l'intégration des détenus et ex-détenus extrémistes, ainsi que la coordination et la coopération internes et internationales.

► Stratégie américaine

Plus d'une stratégie a été émise aux États-Unis d'Amérique en raison de la multiplicité des présidents et de leurs politiques différentes dans le domaine de lutte contre le terrorisme. La dernière stratégie a été publiée le 4 octobre 2018, dont l'objectif principal était de «vaincre les terroristes qui menacent la sécurité de l'Amérique, prévenir de futures attaques et protéger les intérêts nationaux». La stratégie stipule qu'une «nouvelle approche» sera mise en œuvre, qui comprend six principaux domaines d'intervention : (1) traquer les terroristes jusqu'à leurs fiefs, (2) isoler les terroristes de leurs sources de soutien, (3) moderniser et intégrer les autorités antiterroristes américaines et moderniser leurs outils, (4) protection des infrastructures et résilience des États-Unis, (5) lutter contre l'extrémisme et le recrutement terroristes, (6) renforcer les capacités antiterroristes des partenaires internationaux des États-Unis².

► Stratégie canadienne

En 2018, la Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme a été adoptée au Canada. Le lancement de la stratégie nationale était une étape importante dans l'action du Canada pour prévenir autant que possible le type d'extrémisme qui mène d'abord à la violence. La Stratégie nationale définit l'approche du gouvernement canadien pour prévenir et combattre l'extrémisme violent en prévenant et en désengageant les individus des idéologies violentes. Trois priorités ont été identifiées : créer, partager et utiliser les connaissances, lutter contre l'extrémisme

violent dans le cyberspace et soutenir les interventions. Le gouvernement continue de prendre toutes les mesures possibles pour lutter contre les menaces terroristes contre le Canada, sa population et ses intérêts dans le monde, tout en protégeant les droits et libertés.

► Stratégie espagnole

La stratégie espagnole de lutte contre le terrorisme se divise en quatre volets :

Le premier volet consacré à la «Prévention» a pour objectif de détecter et de prévenir l'émergence du terrorisme et de l'extrémisme violent, de réduire leur expansion en s'attaquant à leurs causes, de soutenir et de protéger les individus et les groupes les plus vulnérables en encourageant et en renforçant la coordination et la coopération entre toutes les organisations et institutions publiques et privées dans la lutte contre l'extrémisme violent et le renforcement de la participation des citoyens à l'exercice de la responsabilité collective. Le volet prévention vise également à soutenir les moyens de prévention du financement du terrorisme et de l'extrémisme et à encourager la communication stratégique efficace et proactive face au message radical sur la base des valeurs démocratiques reconnues dans la constitution qui promeuvent les intérêts de tous les acteurs et la société dans son ensemble.

Ensuite, le deuxième volet de la stratégie porte sur la «Protection», qui s'incarne dans la garantie des niveaux les plus élevés de sécurité et de protection pour la société, la citoyenneté, les institutions et les intérêts nationaux, la réduction des effets du terrorisme et de l'extrémisme violent, et la transparence dans l'action de l'État, en plus de renforcer l'action coordonnée des administrations publiques, coopérer avec le secteur privé et développer un cadre législatif pour renforcer la sécurité contre le terrorisme et l'extrémisme violent, tout en établissant la continuité de la lutte.

Le troisième volet qui est la «Traque» consiste dans

2. En revanche, la précédente stratégie nationale de lutte contre le terrorisme de l'ancien président Obama, publiée le 28 juin 2011, focalisait principalement sur les menaces terroristes mondiales émanant d'Al-Qaïda et de ses entités associées. Le but ultime de cette stratégie était de «perturber et démanteler al-Qaïda et ses groupes affiliés et partisans». La stratégie s'est concentrée sur les menaces posées par la propagation géographique d'al-Qaïda, de ses affiliés et de ses partisans, et a défini les principes devant guider les efforts de lutte contre le terrorisme des États-Unis : adhésion aux valeurs fondamentales, établissement de partenariats de sécurité et application appropriée des outils et des capacités.



la poursuite de la lutte contre les activités terroristes et l'extrémisme violent, et vise à détecter et mener des recherches sur les terroristes et les extrémistes violents de manière intégrée et globale, empêcher la planification et la mise en œuvre de leurs actions, cibler les réseaux de soutien, de logistique et de financement, et s'assurer qu'ils peuvent être objets de poursuites. Cela se fait en soutenant la coordination entre les différents services impliqués dans la lutte contre le terrorisme au niveau national et en soutenant la coopération internationale.

Le quatrième volet de cette stratégie consiste à «Réagir» contre le terrorisme en minimisant les conséquences de l'acte terroriste, en assurant un soutien maximal aux victimes, en réparant les dommages causés, en prenant les mesures et les plans nécessaires pour un rétablissement rapide et en tirant les leçons apprises pour préparer les mesures de la réponse future.

4) Stratégie de la CIMCT et son alignement sur les stratégies internationales et nationales

La Coalition islamique militaire contre le terrorisme (CIMCT) a été annoncée en 2015, au terme d'une réunion des ministres de la Défense des Etats de la Coalition, qui a abouti à la déclaration finale de la première réunion du Conseil des ministres de la Défense de la CIMCT.

Un examen approfondi de cette déclaration finale note qu'elle contient deux parties principales : la première concerne les objectifs de l'alliance portant sur la coopération et la coordination dans les domaines liés à la lutte contre le terrorisme entre les États membres et qui ont un caractère purement international. Quant à la deuxième partie, elle est consacrée à certaines obligations, notamment : les pouvoirs de nomination du secrétaire général et du commandant militaire de la Coalition, l'adoption du règlement intérieur et du budget annuel, la prise de mesures liées à la nomination des délégués et les partenariats avec les organisations internationales...

Juridiquement et fonctionnellement, la CIMCT exerce ses pouvoirs comme toutes les organisations internationales. Elle compte 42 Etats membres. Quant aux Etats qui sont actuellement représentés dans la coalition, ils sont au nombre de (28) et l'on s'attend à ce que ce nombre augmente.

L'action de la Coalition revêt un caractère international en termes d'objectifs qui ne peuvent être réalisés qu'à travers la coopération et la coordination entre les Etats. La CIMCT reçoit des délégués officiels des États, comme toutes les organisations internationales. Elle établit des partenariats et des accords avec plusieurs Etats et organisations dans le cadre de ses objectifs et agit à l'instar de toutes les organisations internationales, que ce soit au niveau mondial ou régional.

La CIMCT en tant qu'organisation est une expérience unique en son genre sur le plan régional et même mondial. Il convient de noter ici que les objectifs de cette Coalition vont au-delà de son qualificatif «militaire» car elle s'active à tous les niveaux de lutte contre le terrorisme.

Selon les informations disponibles, il n'en existe pas d'expérience similaire au niveau régional ou même international, les expériences comparables, y compris nationales, portant soit sur les seuls aspects militaires, soit exclusivement sur les autres aspects de lutte contre le terrorisme.

Depuis sa création, la CIMCT s'est efforcée d'établir une stratégie spéciale de lutte contre le terrorisme. Elle fonctionne selon une approche perpendiculaire, c'est-à-dire selon des secteurs ou des domaines :

- **Domaine intellectuel:** Ce domaine vise la préservation de l'universalité du message éternel de l'islam, en mettant l'accent sur les principes et valeurs islamiques tels que la modération, la tolérance et la miséricorde, en confrontant les théories et les thèses de la pensée terroriste, en clarifiant le vrai visage l'islam, et en créant un impact intellectuel, psychologique et social pour corriger les concepts terroristes extrémistes.

- **Domaine médiatique:** Il est particulièrement lié au développement, à la production et à la diffusion de contenus éditoriaux réalistes, scientifiques et attractifs à utiliser sur les plateformes de communication et les canaux médiatiques de la Coalition ou d'autres parties, dans le but de dénoncer et de vaincre la propagande médiatique des groupes extrémistes, insuffler l'espoir et l'optimisme et mesurer l'impact sur les mentalités et les comportements.

- **Domaine de lutte contre le financement du terrorisme:** Il réside dans la coopération et la coordination avec les autorités concernées dans

le domaine de lutte contre le financement du terrorisme dans les États membres, le partage des meilleures pratiques, l'élaboration de cadres juridiques, réglementaires et opérationnels et la facilitation de l'échange d'informations pour soutenir la prévention, la détection et l'arrestation des personnes impliquées dans le financement du terrorisme.

- **Domaine militaire:** il s'agit de coordonner la fourniture de ressources et la planification d'opérations militaires de lutte contre le terrorisme

dans les États membres, faciliter l'échange sécurisé d'informations militaires et encourager les États membres à renforcer leurs capacités militaires de lutte contre le terrorisme afin de dissuader la violence et les attaques terroristes.

Ces quatre domaines recoupent avec les stratégies internationales, régionales ou nationales, car tout domaine à part le domaine militaire comporte nécessairement des aspects préventif, protecteur et dissuasif.

Congruence des stratégies comparatives et de la stratégie de la CIMCT

Stratégie de la CIMCT	Stratégies internationales, régionales et nationales	Adéquation entre la stratégie de la CIMCT et les stratégies similaires
Domaine intellectuel Préserver l'universalité du message éternel de l'Islam et des valeurs islamiques et confronter les théories et les thèses de la pensée terroriste.	Protection Encourager la modération et la pensée modérée, corriger les idées fausses et combattre l'idéologie qui alimente l'extrémisme	Prévention - protection - dissuasion -Déteçter et prévenir l'émergence du terrorisme et de l'extrémisme violent et limiter leur expansion en s'attaquant à leurs causes. -Soutenir et protéger les individus et les groupes les plus vulnérables dans la lutte contre l'extrémisme violent et promouvoir la participation citoyenne à l'exercice de la responsabilité collective fondée sur les valeurs universelles. -Garantir les plus hauts niveaux de sécurité et de protection pour la société, les institutions et les intérêts nationaux, limiter les effets du terrorisme et de l'extrémisme violent et montrer l'action de l'État avec transparence. -Élaborer un cadre législatif pour renforcer la sécurité contre le terrorisme et l'extrémisme violent, tout en établissant la continuité de la lutte.
Domaine Médiatique -Développer, produire et publier des contenus éditoriaux réalistes, scientifiques et attractifs à utiliser sur les plateformes de communication et les canaux médiatiques de la coalition ou de tiers, dénoncer et vaincre la propagande médiatique des groupes extrémistes, insuffler espoir et optimisme et mesurer l'impact sur les mentalités et les comportements.	Prévention La stratégie de prise en charge vise à accompagner les familles et à organiser des programmes de réhabilitation, à se réadapter aux exigences de la société et à favoriser la stabilité et l'intégration.	Prévention - protection - dissuasion



Stratégie de la CIMCT	Stratégies internationales, régionales et nationales	Adéquation entre la stratégie de la CIMCT et les stratégies similaires
<p>Domaine de lutte contre le financement du terrorisme -Coopérer et coordonner avec les autorités concernées dans le domaine de lutte contre le financement du terrorisme dans les États membres, et faciliter l'échange d'informations pour soutenir la prévention, la détection et l'arrêt du financement du terrorisme.</p>	<p>Dissuader Isoler les terroristes de leurs sources de soutien.</p>	<p>Prévention - protection - dissuasion -Soutenir les moyens de prévenir le financement du terrorisme et de l'extrémisme, et encourager la communication stratégique efficace et proactive face au message radical.</p>
<p>Domaine militaire Aider à coordonner la sécurisation des ressources et à planifier des opérations militaires de lutte contre le terrorisme dans les États membres, en facilitant les échanges d'informations militaires et en encourageant les États membres à renforcer leurs capacités militaires de lutte contre le terrorisme afin de dissuader la violence et les attentats terroristes.</p>	<p>Traquer le terrorisme sur les plans sécuritaires et militaires. Et renforcer le système d'information.</p>	<p>Dissuasion (pistage) -Traque des terroristes -Combattre l'activité terroriste et l'extrémisme violent, détecter et mener des recherches sur les terroristes et les extrémistes violents, empêcher la planification et l'exécution d'actes terroristes. Lutter contre les réseaux de soutien, de logistique et de financement et veiller à ce qu'ils soient traduits en justice. -Minimiser les conséquences des actes terroristes et assurer un soutien maximal aux victimes en réparant les dommages causés, en prenant les mesures et les plans nécessaires pour un rétablissement rapide et en tirant les leçons apprises afin de préparer les futures mesures de réponse. -Soutenir la coordination entre les différents départements au niveau national et soutenir la coopération internationale.</p>

Ainsi, il y a une adéquation parfaite entre la stratégie de la CIMCT et les différentes stratégies, notant que l'action de la Coalition se concentre sur les éléments importants sur lesquels repose tout acte terroriste, quels qu'en soient la source, la nature et les moyens: l'idéologie, la communication, le financement et le côté militaire.

Remarques et Conclusion

Quelle est le degré de cohérence de toutes ces stratégies et l'adéquation de la stratégie de lutte contre le terrorisme de la Coalition islamique militaire (CIMCT) avec les stratégies internationales et nationales de lutte contre le terrorisme ?

Nous notons plusieurs points de similitude entre les

stratégies mondiales et régionales de lutte contre le terrorisme, et quoique les méthodes de formulation des recommandations soient différentes, leur objectif est le même, qui est de déclarer la guerre au terrorisme et de le déraciner de ses sources.

C'est pourquoi il existe un consensus dans toutes les stratégies sur la nécessité de combattre l'extrémisme comme voie menant au terrorisme, d'autant plus qu'il représente la pierre angulaire dans la formation de la personnalité à la fois fragile, intolérante et violente de l'individu, prélude à l'adhésion aux éléments terroristes.

D'autre part, toutes les stratégies mondiales et régionales de lutte contre le terrorisme ont souligné l'importance de la coopération internationale dans

ce domaine, surtout que le terrorisme est devenu un phénomène qui transcende les frontières de tout État et se développe, en particulier à l'intérieur des frontières des pays où la stabilité et la sécuritaire font défaut, où règne le chaos ou qui connaissent des guerres ou des révolutions. Dans le même contexte, la criminalité terroriste a été liée aux crimes organisés transnationaux tels que la contrebande et la drogue.

Les stratégies mondiales et régionales de lutte contre le terrorisme prêtent de même attention au terrorisme moderne dit « terrorisme électronique » avec lequel une nouvelle génération de terroristes est née, de sorte que nous parlons désormais de « terroriste instruit » qui connaît les dernières technologies et le domaine de l'informatique et qui use du net pour attirer et former des terroristes et organiser des opérations terroristes. Les États doivent mettre au point des méthodes pour lutter contre un tel crime.

En ce qui concerne les stratégies nationales dans divers États du monde, elles s'inspirent des stratégies mondiales et régionales et ne s'en distinguent pas beaucoup. Nous constatons donc que les stratégies nationales sont similaires dans les objectifs fondamentaux de lutte contre le terrorisme, mais elles diffèrent dans certaines recommandations en raison des capacités, des antécédents et des différentes caractéristiques de chaque État.

Conclusion

Le terrorisme n'est pas une nouveauté et peut être considéré comme un phénomène historique connu dans les plus anciennes civilisations humaines,

quels que soient leur niveau économique et social, leur religion, leur langue, leur culture, leur force militaire et financière.

La victoire sur les multiples groupes terroristes en ce début de siècle incombe à tous : États, organisations gouvernementales, ONG, société civile, universitaires, scholastiques, institutions financières et médiatiques. Elle est en étroite relation avec la capacité de tous ces acteurs, vu que cette idéologie n'apparaît que dans les sociétés fragiles. D'une manière ou d'une autre, le terrorisme a besoin de ressources financières pour atteindre ses objectifs et de moyens de communication pour propager sa pensée déviante et erronée, notamment auprès des jeunes et des groupes vulnérables. Cela signifie notamment que les solutions sécuritaires et militaires sont, par nature, indispensables à la lutte contre le terrorisme, et que le système de renseignement traditionnel et technologique joue un rôle clé dans ce cadre. Cependant, éradiquer ce fléau de ses racines nécessite de trouver d'autres solutions parallèles qui semblent difficiles à atteindre et à mettre en œuvre, et dont les résultats ne sont pas garantis dans l'immédiat ou à court terme. Ces alternatives assurent néanmoins à long terme une bonne protection des États, des sociétés et des peuples contre cette idéologie terroriste et extrémiste avide d'actes de violence, prompte à semer la confusion et la peur, à déstabiliser les sociétés et à menacer les valeurs humaines éternelles.

